

**GROUPE: 06**

PORTE(S) NO: 130

6	CHARNIÈRES	5BB1HW 4.5 X 4.5 NRP	652	IVE
2	TRANSFERT D'ÉNERGIE	EPT10	695	VON
1	ELEC VER.ANTI- PANIQUE UL	SÉRIE 58-NB-MD8615 X LEVIER P	626	SAR
1	QUINC. ANTI-PANIQUE	SÉRIE NB-MD8610 SORTIE SEUL	626	SAR
2	FERME-PORTE	4111 EDA	689	LCN
1	OUVRE-PORTE ÉLECT.	4642 X ST-3554	689	LCN
1	INTERRUPTEUR À CLÉ	8310-806K	689	LCN
2	ACTIONNEUR MONT MUR	8310-856	630	LCN
1	DÉTECTEUR DE PRÉSENCE	8310-877		LCN
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
2	BUTÉE DE SOL	FS438	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
1	BLOC D'ALIMENTATION	PS902 900-4RL-FA	LGR	VON

**GROUPE: 07**

PORTE(S) NO: 139, 140

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
1	SERRURE VANDLGARD - BUREAU	ND91LDSARD SPA	626	SCH
1	BUTÉE MURALE	WS402CCV	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 08**

PORTE(S) NO: 149-2

2	CHARNIÈRE CONTINUE	112HD	628	IVE
2	VERROU ANTI- PANIQUE	SÉRIE 16-MD8610	626	SAR
2	POIGNÉE À TIRER	9265F 72" 56" STD	630	IVE
2	BRAS D'ARRÊT	100S	630	GLY
2	FERME-PORTE	4111 EDA	689	LCN
2	PLAQUE DE MONTAGE	4110-18	689	LCN
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
1	COUPE-FROIDS	17V	628	UNI
1	JEU D'ASTRAGALES	100A X HAUTEUR PORTE	628	UNI
2	COUPE-BISE	2100 X LARGEUR REQUISE	628	UNI
1	SEUIL BRIS- THERMIQUE	AB2 X ABBT X AB3 X LARGEUR REQUISE	627	UNI

**GROUPE: 09**

PORTE(S) NO: 21

6	CHARNIÈRES	5BB1HW 4.5 X 4.5 NRP	652	IVE
2	VER.ANTI-PANIQUE UL	SÉRIE 12-NB-MD8610	626	SAR
2	FERME-PORTE	4013T DE BUMP	689	LCN
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
2	BUTÉE DE SOL	FS438	626	IVE

**GROUPE: 10**

PORTE(S) NO: 228

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
1	SERRURE VANDLGARD - BUREAU	ND91LDSARD SPA	626	SCH
1	FERME-PORTE SURFACE	1461 DEL	689	LCN
1	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
1	PLAQUE À VADROUILLE	8400 4" X 1 1/2" LDW B4E	630	IVE
1	BUTÉE MURALE	WS402CCV	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 11**

PORTE(S) NO: 106, 111, 132-2, 136, 138, 141-1, 142-1, 143-1, 144-1, 152, 216

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
1	BUTÉE MURALE	WS402CCV	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 12**

PORTE(S) NO: 214

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4 NRP	652	IVE
1	SERRURE CLASSE	ND95LDSARD SPA	626	SCH
1	BUTÉE MURALE	WS402CVX	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
1	COUPE-FUMÉE/SON	CF-10	BLK	UNI

**GROUPE: 13**

PORTE(S) NO: 151, 153, 154, 155, 154, 230, 231, 233, 234

4	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
1	PÊNE DORMANT	L463L	626	SCH
	FONCTION DE CLASSE			
1	PLAQUE À POUSSER	8200 4" X 16"	630	IVE
1	POIGNÉE À TIRER	8303 10" 4" X 16"	630	IVE
1	FERME-PORTE	4011	689	LCN
	SURFACE			
1	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
1	BUTÉE MURALE	WS402CVX	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 14**

PORTE(S) NO: 134, 148, 229

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4 NRP	652	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
1	FERME-PORTE	1461	689	LCN
	SURFACE			
1	BUTÉE MURALE	WS402CVX	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 15**

PORTE(S) NO: 149-3, 149-5

6	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
2	VERROU À ENCASTRER	FB458	626	IVE
1	GÂCHE ANTI-POUSSIÈRE	DP2	626	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
2	VERROU ANTI-PANIQUE	410S	630	GLY
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
2	BUTÉE MURALE	WS402CVX	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
1	ASTRAGALE DE BOIS	PAR FABRICANT PORTE BOIS		BYO

**GROUPE: 15A**

PORTE(S) NO: 132-1

6	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
2	VERROU À ENCASTRER	FB458	626	IVE
1	GÂCHE ANTI-POUSSIÈRE	DP2	626	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
2	VERROU ANTI-PANIQUE	450S	630	GLY
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
	ASTRAGALE DE BOIS	PAR FABRICANT PORTE BOIS		

**GROUPE: 15B**

PORTE(S) NO: 149-6

6	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
2	VERROU À ENCASTRER	FB458	626	IVE
1	GÂCHE ANTI-POUSSIÈRE	DP2	626	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
2	VERROU ANTI-PANIQUE	450S	630	GLY
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
	ASTRAGALE DE BOIS	PAR FABRICANT PORTE BOIS		

**GROUPE: 15C**

PORTE(S) NO: 232

6	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
2	VERROU À ENCASTRER	FB458	626	IVE
1	GÂCHE ANTI-POUSSIÈRE	DP2	626	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
2	VERROU ANTI-PANIQUE	410S	630	GLY
1	FERME-PORTE SURFACE	1461	689	LCN
1	FERME-PORTE SURFACE	1461 X ST-1479	689	LCN
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

ASTRAGALE DE BOIS

PAR FABRICANT PORTE BOIS

BYO

**GROUPE: 16**

PORTE(S) NO: 151-1, 154-1

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
1	SERRURE VANDLGARD - BUREAU	ND91LDSARD SPA	626	SCH
1	BUTÉE MURALE	WS402CCV	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 17**

PORTE(S) NO: 149-1, 149-4

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4 NRP	652	IVE
1	SERRURE DÉPÔT	ND96LDSARD SPA	626	SCH
1	VERROU ANTI- PANIQUE	410S	630	GLY
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 18**

PORTE(S) NO: 141,142,143,144,146,147,157,158, 215, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227, 236, 237

3	CHARNIÈRES	5BB1 4.5 X 4	652	IVE
1	SERRURE CLASSE	ND95LDSARD SPA	626	SCH
1	BUTÉE MURALE	WS402CVX	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 19**

PORTE(S) NO: 156, 235

6	CHARNIÈRES	5BB1HW 4.5 X 4.5 NRP	652	IVE
1	VER.ANTI-PANIQUE UL	SÉRIE 12-NB-MD8610	626	SAR
1	VER.ANTI-PANIQUE UL	SÉRIE 12-NB-MD8615 X LEVIER P	626	SAR
2	FERME-PORTE SURFACE	4011	689	LCN
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
2	BUTÉE MURALE	WS402CVX	626	IVE
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR

**GROUPE: 20**

PORTE(S) NO: 145, 225

6	CHARNIÈRES	5BB1HW 4.5 X 4.5 NRP	652	IVE
1	VER.ANTI-PANIQUE UL	SÉRIE 12-NB-MD8610	626	SAR
1	VER.ANTI-PANIQUE UL	SÉRIE 12-NB-MD8615 X LEVIER P	626	SAR
1	FERME-PORTE	4011	689	LCN
	SURFACE			
1	FERME-PORTE	4011T - 180'	689	LCN
	SURFACE			
2	PLAQUE À PIED	8400 10" B4E NH-A	630	IVE
2	RETENUE MAG.	SEM7830	689	LCN
	MONTAGE AU MUR			
1	CYLINDRE	SARGENT AJUSTÉ SUR SYSTÈME DE CLÉAGE EXISTANT	626	SAR
1	BLOC D'ALIMENTATION	PS902	LGR	VON

RELIER LES RETENUES AU PANNEAU D'ALARME INCENDIE

**GROUPE: 21**

PORTE(S) NO : TEMP1, TEMP3

3	CHARNIÈRES	5BB1HW 4.5 X 4.5 NRP	630	IVE
1	VER.ANTI-PANIQUE	8810 X SORTIE SEULEMENT X L.R.	626	SAR
1	FERME-PORTE SURFACE	351 CPS EN X581-2 X 351-D	689	SAR
1	BALAIS DE PORTE	2100 X LARGEUR REQUISE	628	UNI
1	GARNITURES	17V X JAMBAGES X H.R.	628	UNI
	D'ÉTANCHÉITÉ			
1	GARNITURE	17V X TÊTE X L.R.	628	UNI
	D'ÉTANCHÉITÉ			
1	SEUIL SANS BRIS	AC« X »SELON PROFOND. X L.R.	627	UNI
	THERMIQUE			

**FIN DE LA SECTION**

## PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

- 1.1 Portée des ouvrages** .1 Les travaux décrits dans cette section comprennent tous les travaux de fourniture et installation de verre et de vitrage et leurs travaux relatifs tel que requis dans sections connexes et/ou indiqués aux dessins et/ou au bordereau des portes et cadres et/ou au devis, incluant notamment, mais sans s'y restreindre les travaux suivants :
- .1 Le verre des portes et cadres en acier;
  - .2 Le verre des portes en bois;
  - .3 Le verre des portes et cadres en aluminium;
  - .4 Le verre des fenêtres et murs-rideaux;
  - .5 Le verre intérieur;
  - .6 Le verre extérieur;
  - .7 Les miroirs;
  - .8 Les panneaux acryliques des garde-corps .
- 1.2 Ouvrages connexes**
- .1 Menuiserie brute Section 062000
  - .2 Menuiserie de finition Section 064000
  - .3 Bordereau des portes et cadres Section 081000
  - .4 Portes et cadres de métal Section 081100
  - .5 Portes planes en bois Section 081416
  - .6 Murs-rideaux, portes et cadres en aluminium Section 084413
  - .7 Fenêtres en aluminium Section 085000
- 1.3 Références** .1 Sauf indications contraires, se conformer aux références suivantes :
- .1 American Society for Testing and Materials (ASTM):
    - .1 ASTM C542-05 :  
Standard Specification for Lock-Strip Gaskets.
    - .2 ASTM D2240-05 :  
Test Method for Rubber Property-Durometer Hardness.
    - .3 ASTM E84-08a :  
Test Method for Surface Burning Characteristics of Building Materials.
    - .4 ASTM E330-02 :  
Test Method for Structural performance of exterior Windows, Doors, Skylights and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference.
    - .5 ASTM F1233-08 :  
Test Method for Security Glazing Materials and Systems.
  - .2 Canadian Door and Window Manufacturers, Certification Program.
  - .3 Office des normes générales du Canada (CGSB):
    - .1 CAN/CGSB-12.1-M90 :  
Verre de sécurité trempé ou feuilleté.
    - .2 CAN/CGSB-12.3-M91 :  
Verre flotté, plat et clair.
    - .3 CAN/CGSB-12.8-97 AMEND :  
Vitrage isolant.
    - .4 CAN/CGSB-12.11-M90:  
Verre de sécurité armé.
    - .5 CAN/CGSB-12.13-M91 :  
Verre à motif.
    - .6 CAN/CGSB-19.13-M87 :  
Mastic d'étanchéité, à un seul composant, élastomère, à polymérisation chimique.

- .7 CAN/CGSB-19-GP-5M :  
Mastic d'étanchéité, à un seul composant, à base acrylique, à polymérisation par évaporation du solvant.
- .8 CAN/CGSB-19.21-M87, Mastic d'étanchéité et de scellement pour isolation acoustique.
- .9 CAN/CGSB-19.24-M90 :  
Mastic d'étanchéité à plusieurs composants, à polymérisation chimique.
- .4 Association canadienne de normalisation (CSA) :
  - .1 CAN/CSA A440.2-F04/A440.3-F04  
Rendement énergétique des fenêtres et autres systèmes de fenestration/ guide d'utilisation de la CSA A440.2-04.
  - .5 Flat Glass Manufacturers Association (FGMA), Glazing Manual.
  - .6 Laminators Safety Glass Association, Standards Manual.
  - .7 Résistance aux surcharges verticales et horizontales sur les garde-corps: selon les prescriptions du CNB.
  
- 1.4 Échantillons**
  - .1 Soumettre les échantillons requis conformément aux prescriptions de la section 013300.
  - .2 Soumettre deux (2) échantillons de chaque produit d'étanchéité prescrit.
  - .3 Soumettre deux (2) échantillons d'une grandeur minimum de 610 x 610 mm du vitrage thermos. Sur demande de l'architecte, l'entrepreneur devra fournir les échantillons supplémentaires requis pour agencer les unités scellées avec celles du bâtiment existant.
  
- 1.5 Fiches d'entretien**
  - .1 Fournir les fiches d'entretien requises conformément aux prescriptions de la section 01730 – Manuel d'exploitation et d'entretien.
  - .2 Fournir les fiches d'entretien requises spécifiques à chacun des produits verriers et des pellicules, y compris les instructions de nettoyage.
  
- 1.6 Garantie**
  - .1 Fournir les garanties requises conformément aux prescriptions des Conditions générales et Conditions générales complémentaires.
  - .2 Garantir les fenêtres à vitrage isolant contre toute perte d'étanchéité de l'espace d'air enfermé et contre tout dépôt, sur la face intérieure des vitres, qui pourrait nuire à la vision, selon la norme GC33 et ce, pour une période de dix (10) ans.
  
- 1.7 Caractéristiques de performance**
  - .1 La continuité du pare-air et du pare-vapeur au sein de l'enveloppe du bâtiment doit être assurée en utilisant les matériaux verriers comme suit :
    - .1 La vitre intérieure des éléments scellés à vitrages multiples forme une étanchéité continue à l'air et à la vapeur d'eau.
    - .2 Les dimensions des vitrages doivent être déterminées de façon à ce qu'ils résistent aux charges permanentes, aux surcharges dues au vent ainsi qu'aux forces de pression et de succion du vent selon les calculs effectués conformément à la norme ANSI/ASTM E330.
    - .3 La flexion maximale des vitrages ne doit pas dépasser la limite de la résistance à la flexion du verre, sans altération des propriétés physiques des matériaux verriers.
  - .2 Tous verres avec effet de bombement et/ou déformation visuelle seront refusés.



- 1.8 Assurance-qualité** .1 Exécuter les travaux conformément aux directives énoncées dans le document publié par l'Association canadienne des manufacturiers du vitrage IGMAC et la Laminators Safety Glass Association Standards Manual en ce qui a trait aux types de montage des panneaux de verre.
- .2 Le verre et les vitrages doivent être inspectés et au besoin mis à l'essai à l'usine.
- .3 Suivre également les prescriptions du manuel "Glazing Manual" de GANA et les recommandations des manufacturiers de verre prescrits, la bonne pratique du métier et la plus grande précision et exactitude afin de produire un ensemble de qualité supérieure.
- 1.9 Conditions de mise en oeuvre** .1 Les mastics de vitrage doivent être mis en œuvre à une température ambiante d'au moins 10°C. De plus, la zone où sont effectués les travaux doit être ventilée pendant vingt-quatre (24) heures après la mise en œuvre de ces mastics.
- .2 Veiller à ce que la température minimale prescrite soit obtenue avant le début des travaux, puis la maintenir pendant la mise en œuvre des mastics de vitrage ainsi que durant les vingt-quatre (24) heures qui suivent l'achèvement des travaux.
- 1.10 Exigence du fabricant** .1 Le fabricant d'unités scellées sera membre en règle IGMAC et devra fournir les tests et numéro d'homologation avec l'intercalaire et les scellants demandés au devis.

## PARTIE 2 – PRODUITS

- 2.1 Vitrage intérieur** .1 Verre clair poli, trempé, 6 ou 10 mm d'épaisseur, Herculite ou Armourplate, selon CAN2-12.2-M76.
- .2 Pour les portes et cadres ayant une résistance au feu, vitrage intérieur broché : verre de type Georgian, poli et clair, 6.4 mm d'épaisseur avec broches d'acier (max. 0.6 mm dia. et min. 0.4 mm dia.), tissées en carrés 12.7 X 12.7 mm avec mailles soudées, 1.586 kg par 0.093 mètre carré, conforme à la norme CAN/CGSB-12.11 et CAN-2-12.11-M76.
- 2.2 Vitrage extérieur isolant** .1 Unité scellée:
- Verre scellé à l'usine répondant aux exigences de la norme CAN/CGSB-12.8. Les unités seront composées de deux épaisseurs de verre clair de 6 mm, trempé, avec un enduit de faible émissivité (Low-E 366) à la face 2 et remplissage de gaz argon (12.7 mm).
  - Produits acceptés: LoE<sup>2</sup> 366 de Prelco ou équivalent approuvé par l'architecte.
  - Les unités scellées devront rencontrer ou surpasser les données techniques suivantes :
    - % transmission de lumière visible : 62%
    - % réflexion de lumière extérieure : 11%
    - % réflexion de lumière intérieure : 11%
    - Gain de chaleur relatif : 65BTU/Hr/P.C. à 0 F
    - Facteur U (hiver) : 0.23
    - Coefficient d'assombrissement : 0.31
    - Coefficient de gain thermique solaire : 0.27
    - LSG : 2.3

- Les unités scellées seront à double scellants polyisobuthylène et polysulfure. Les unités scellées seront fabriquées par un manufacturier membre en règle IGMAC qui pourra fournir à la demande de l'architecte les tests et numéro d'homologation utilisant l'intercalaire et les scellants demandés au devis.
  - Les intercalaires seront en polycarbonate de couleur noire renforcés par de l'acier possédant une conductivité thermique de 0.19W/M2K.
  - Les thermos des portes extérieures et intérieures, de même que le vitrage intérieur des vestibules seront en verre trempé des 2 côtés.
  - La conception du scellement périmétrique à l'intercalaire devra utiliser la double barrière d'étanchéité avec le PIB comme première barrière et le PS comme barrière secondaire.
  - Tout le verre trempé doit porter une identification à cet effet, visible et gravée dans le verre.
- .2 Tout le verre trempé doit porter une identification à cet effet, visible et gravée dans le verre.
- 2.3 Matériaux de vitrage et d'étanchéité**
- .1 Seuls les produits qui figurent dans la liste des produits homologués publiée par l'ONGC sont acceptables aux fins des présents travaux.
- .2 Mastic de vitrage : à base d'huile, conforme à la norme CAN/CGSB-19.6, type 1. Utiliser ce mastic pour le verre des portes et cadres en bois.
- .3 Produit d'étanchéité : mastic à base d'acrylique à un seul composant, conforme à la norme CGSB 19-GP-5M, applicable au pistolet, couleur au choix de l'architecte. Utiliser ce produit autour des ouvertures vitrées dans les portes et cadres d'acier extérieurs.
- .4 Accessoires de fixation pour miroir :
- .1 Adhésif chimiquement compatible avec le revêtement du miroir et support mural, tel que recommandé par le fabricant.
- .5 Produit de jointoiement structural de verre :
- .1 Produit acceptable : Silicone structural recommandé par le manufacturier selon les conditions d'application.
- .1 Produit acceptable : CONSTRUCTION #SCS1201 SILICONE SEALANT de GE SILICONES CANADA ou équivalent approuvé par l'architecte.
- .6 Pincés de vitrier : résistant à la corrosion, de fabrication courante. Utiliser ce matériau pour la fixation du verre des portes et cadres en bois.
- .7 Scellement d'étanchéité : à base de caoutchouc au silicone à un composant, applicable au pistolet, couleur harmonisée à l'encadrement.
- .8 Rubans d'étanchéité pour la pose du vitrage : les rubans d'étanchéité seront en profilés de néoprène évidés et compressibles ou faits, selon les cas, en mastic non durcissable.
- .9 Bande autocollante pour vitrage : bande perforée en butyle, indice de dureté 10-15 au duromètre avec papier antiadhérence détachable selon la norme ASTM D2240, couleur gris, de 5 mm d'épaisseur x 10 mm de largeur, utiliser ce système de fixation du vitrage sur les portes et cadres en acier.
- .10 Cales d'assise : en néoprène, dureté 80 à 90 au duromètre Shore "A" selon la norme ASTM D2240, longueur, largeur et hauteur appropriées aux conditions d'installation ainsi qu'au poids et aux dimensions des vitres.
- .11 Cales périphériques : en néoprène, dureté 50 à 60 au duromètre Shore "A" selon la norme ASTM D2240, longueur, largeur et hauteur appropriées aux conditions d'installation, autocollantes sur une face.

- .12 Languettes de vitrage : en néoprène ou en chlorure de polyvinyle, recommandées par le fabricant pour vitrage sans mastic, convenant aux profilés d'aluminium, couleur au choix de l'architecte.
  - .13 Joints extrudés : en néoprène noir selon ASTM C542, type pour cavités ou à languette pour réglottes encastrées. Le joint de la traverse d'appui doit comporter un canal intérieur et des trous pour l'évacuation de l'eau. Mouler par injection des joints d'angles monopieces et les souder à chaud au joint principal.
  - .14 Apprêts de scellement et produits nettoyants : conforme aux normes du fabricant du verre.
  - .15 Tubes respirateurs : selon les spécifications du fabricant.
- 2.4 Vitrage des panneaux tympan (P.T.1)** .1 Unité scellée composée de deux (2) épaisseurs de verre de 6 mm clair et trempé, avec LoE<sup>2</sup>-272 en position 2, enduit de céramique frittée opaque en position 4 (couleur au choix de l'architecte), intercalaire en polycarbonate de couleur noire et remplissage de gaz argon. Voir également les exigences mentionnées à l'article 2.9.2 de la section 084413.
- 2.5 Panneaux acrylique** .1 Panneau de résine acrylique polyester: Produit Varia Ecoresin, Série C3, Style, épaisseur 6 mm (1/4 po.). Prévoir 3 couleurs au choix de l'architecte.

### PARTIE 3 – EXÉCUTION

- 3.1 Qualité d'exécution**
- .1 Vérifier les dimensions des cadres avant la fabrication des vitrages.
  - .2 Enlever les enduits protecteurs, nettoyer les surfaces de contact avec un solvant et assécher.
  - .3 Appliquer une couche d'apprêt de scellement sur les surfaces de contact.
  - .4 Appliquer les cales d'assises selon les recommandations du fabricant.
  - .5 Mettre la vitre en place, l'appuyer sur les cales d'assise et la presser contre la bande autocollante ou le produit d'étanchéité avec assez de fermeté pour assurer une adhérence parfaite sur tout le pourtour.
  - .6 Sauf indications contraires, laisser un jeu d'au moins 3 mm sur les bords.
  - .7 Insérer les cales périphériques de façon à bien centrer la vitre dans le cadre. Placer les cales à 600 mm d'entraxe et à au plus 150 mm des coins et les maintenir à 6 mm sur la ligne de vision.
  - .8 Placer les parcloles amovibles en évitant de déplacer la bande autocollante (ou le produit d'étanchéité) et exercer la pression voulue pour assurer un contact parfait sur tout le pourtour et assujettir. Tailler l'excédent des bandes.
  - .9 Appliquer un cordon du produit d'étanchéité du côté extérieur de la feuillure dans les ouvertures vitrées des portes et cadres d'acier extérieurs.
  - .10 Appliquer le produit d'étanchéité de manière à former un cordon uniforme et de niveau, dressé à l'égalité de la ligne de vision et façonné à l'aide de l'outil approprié ou essuyé au solvant pour obtenir un fini bien lisse.
  - .11 Ne pas découper ni roder le verre trempé, à motif, dépoli, traité à la chaleur ou muni d'un revêtement.
  - .12 Appliquer un cordon du produit d'étanchéité de chaque côté des ouvertures vitrées dans les portes et cadres en bois.

- .13 Les travaux de la présente section requièrent une collaboration étroite avec les travaux de plusieurs autres sections pour les dimensions, les percements, les assemblages, la qualité d'exécution, l'installation et les délais de livraison. Prendre toutes les dispositions pour obtenir cette collaboration étroite entre les parties.
- 3.2 Vitrage extérieur**
- .1 Montage en feuillure sèche – bande autocollante/ bande autocollante et produit d'étanchéité (portes et cadres d'acier extérieurs) :
- .1 Couper la bande autocollante à la longueur appropriée et la poser contre les parclozes permanentes à 5 mm au-dessous de la ligne de vision. Poser d'abord les bandes horizontales et couvrir toute la largeur du vitrage avant de poser les bandes verticales. Souder les coins en aboutant les bandes et en badigeonnant avec le produit d'étanchéité.
- .2 Poser la bande autocollante sur la vitre de la manière indiquée ci-dessus.
- .2 Montage à bain complet – produit d'étanchéité / produit d'étanchéité :
- .1 Appliquer le produit d'étanchéité au dos et au fond de la feuillure.
- .2 Mettre la vitre en place en la noyant dans le produit d'étanchéité.
- .3 Remplir le joint entre la vitre et les parclozes avec le produit d'étanchéité sur une profondeur égale à l'emprise du cadre sur la vitre, mais au plus à 10 mm au-dessous de la ligne de vision.
- .3 Montage par joints extrudés à sertir :
- .1 Déballer et étendre les joints sur une surface plane et chaude pour qu'ils puissent reprendre leur forme.
- .2 Poser les joints en les comprimant dans les profilés sertisseurs en partant des coins pour aller vers le centre.
- .3 Évacuer la vapeur d'eau condensée vers l'extérieur par les trous pratiqués dans la traverse d'appui.
- .4 Installer l'assemblage joint à sertir/profilé sertisseur suivant les instructions du fabricant.
- 3.3 Vitrage intérieur et panneaux acrylique**
- .1 Montage en feuillure sèche – bande autocollante/ bande autocollante :
- .1 Couper la bande autocollante à la longueur appropriée et la poser contre la parcloze permanente en la faisant dépasser de 1.5 mm au-dessus de la ligne de vision.
- .2 Poser la bande autocollante sur le pourtour libre de la vitre de la manière indiquée ci-dessus.
- .2 Montage à bain complet mastic/mastic (portes et cadres en bois) :
- .1 Appliquer le produit d'étanchéité au dos et au fond de la feuillure.
- .2 Mettre la vitre en place en la noyant dans le produit d'étanchéité.
- .3 Positionner et assujettir la vitre à l'aide de pointes de vitrier.
- .4 Remplir le joint entre la vitre et les parclozes avec du mastic jusqu'à la ligne de vision et dresser à l'aide d'un outil approprié pour obtenir un cordon bien droit et lisse.
- .3 Montage par joints :
- .1 Fixer le joint à la parcloze permanente et poser la vitre.
- .2 Mettre en place les parclozes amovibles et poser les joints dans les profilés du cadre.
- 3.4 Verre broché**
- .1 Utiliser du verre broché à l'intérieur pour toutes les portes, cloisons-murs de séparation coupe-feu de 20 min. et plus et où indiqué aux plans.
- 3.5 Nettoyage**
- .1 Nettoyer immédiatement les surfaces finies, en enlevant les bavures de mastic et les gouttes du produit d'étanchéité. Une fois le travail terminé, enlever les étiquettes et les traces de crayon.

- .2 Nettoyer les surfaces en aluminium et en acier inoxydable avec un chiffon humide et un produit de nettoyage non abrasif approuvé, conformément aux instructions du fabricant.
- .3 Enlever toute trace de primaire et de produits de calfeutrage et d'étanchéité. Nettoyer les portes et les bâtis.
- .4 Nettoyer les surfaces vitrées avec un chiffon humide et un produit de nettoyage non abrasif approuvé, conformément aux instructions du fabricant.
- .5 Polir les pièces de quincaillerie avec un produit de nettoyage ou un produit à poli non abrasif, conformément aux instructions du fabricant.

**FIN DE LA SECTION**

Le tableau des finis est joint à la présente.

<b>BORDEREAU DES FINIS</b>																										
Numéro:	Nom du Local:	plancher:			plinthes			mur:		plafond:			Remarques													
		Nouvelle TVC	Nouveau revêtement de sol souple athlétique	Béton non peint	Finis existant conservé et ragréé	Nouvelle plinthe de céramique	Nouvelle plinthe de vinyle	Nouvelle plaque pliee en acier inox.	Nouvelle plinthe de revêtement de sol souple	Céramique murale	Murs à peindre	Nouvelle tuile acoustique		Nouveau gypse peint	Nouvelle retombée de gypse peinte	Nouvelle structure apparente et pontage non-peint	Nouvelle structure apparente et pontage à peindre	Plafond existant à peindre	Plafond existant conservé et ragréé							
<b>REZ-DE-CHAUSEE</b>																										
<b>Réaménagement dans l'existant</b>																										
102	SALON DU PERSONNEL				●						●															
106	DÉPÔT				●						●															
107	SECRETARIAT				●						●															
108	DIR. ADJOINT				●						●															
109	PNE				●						●															
110	PNE				●						●															
	CORRIDOR HALL				●																					
<b>Agrandissement</b>																										
	HALL																									
131	BUREAU SDG																									
132	SALLE POLYVALENTE																									
132-1	DÉPÔT SALLE POLY.																									
132-2	GICLEURS																									
134	MÉC. ASC.																									
135	CUISINETTE																									
136	SERVEUR																									
137	PHOTOCOPIE																									
138	DÉPÔT																									
139	PNE																									
140	PNE																									
141	PRÉSCOLAIRE ET VEST.																									
141-1	DÉPÔT PRÉSCOLAIRE																									
141-2	W.C. PRÉSCOLAIRE																									

Céramique murale jusqu'à 1550 mm haut

BORDEREAU DES FINIS																		
Numéro:	Nom du Local:	plancher:			plinthes			mur:		plafond:				Remarques				
		Nouvelle TVC	Nouveau revêtement de sol souple athlétique	Fin existant conservé et ragréé	Nouvelle plinthe de céramique	Nouvelle plinthe de vinyle	Nouvelle plaque plée en acier inox.	Nouvelle plinthe de revêtement de sol souple	Céramique murale	Murs à peindre	Nouvelle tuile acoustique	Nouveau gypse peint	Nouvelle retombée de gypse peinte	Nouvelle structure apparente et pontage non-peint	Nouvelle structure apparente et pontage à peindre	Plafond existant à peindre	Plafond existant conservé et ragréé	VOIR AUSSI NOTES ET INDICATIONS AUX DESSINS POUR L'AMPLEUR ET LA DESCRIPTION DES TRAVAUX EN RAPPORT AUX FINIS.
142	PRÉSCOLAIRE ET VEST.	●											●					
142-1	DÉPÔT PRÉSCOLAIRE	●																
142-2	W.C. PRÉSCOLAIRE	●			●				●	●	●							Céramique murale jusqu'à 1550 mm haut
143	PRÉSCOLAIRE ET VEST.	●											●					
143-1	DÉPÔT PRÉSCOLAIRE	●																
143-2	W.C. PRÉSCOLAIRE	●			●				●	●	●							Céramique murale jusqu'à 1550 mm haut
144	PRÉSCOLAIRE ET VEST.	●											●					
144-1	DÉPÔT PRÉSCOLAIRE	●																
144-2	W.C. PRÉSCOLAIRE	●			●				●	●	●							Céramique murale jusqu'à 1550 mm haut
145	ESCALIER NO.4	●										●						
146	CLASSE	●																
147	CLASSE	●																
148	CONCIERGERIE	●																
149	GYMNASÉ	●	●					●						●				
149-1	GÉOTHERMIE	●																
149-3	DÉPÔT GYMNASÉ	●																
150	BUREAU MONITEUR	●																
151	VESTIAIRE GARÇONS	●																
151-1	W.C. GARÇONS	●			●				●	●	●							Céramique murale jusqu'à 1220 mm haut
152	DÉPÔT	●												●				
153	W.C. GARÇONS	●																Céramique murale jusqu'à 1220 mm haut
154	VESTIAIRE FILLES	●																
154-1	W.C. FILLES	●			●				●	●	●							Céramique murale jusqu'à 1220 mm haut
155	W.C. FILLES	●			●				●	●	●							Céramique murale jusqu'à 1220 mm haut
HALL	ESCALIER NO.3	●																
157	SERVICE DE GARDE	●																
158	SERVICE DE GARDE	●																
CORRIDOR		●											●					



BORDEREAU DES FINIS																			
Numéro:	Nom du Local:	plancher:			plinthes			mur:		plafond:		Remarques							
		Nouvelle TVC	Nouveau revêtement de sol souple athlétique	Béton non peint	Finis existant conservé et ragréé	Nouvelle plinthe de céramique	Nouvelle plinthe de vinyle	Nouvelle plaque plîée en acier inox.	Nouvelle plinthe de revêtement de sol souple	Céramique murale	Murs à peindre	Nouvelle tuile acoustique	Nouveau gypse peint	Nouvelle retombée de gypse peinte	Nouvelle structure apparente et pontage non peint	Nouvelle structure apparente et pontage à peindre	Plafond existant à peindre	Plafond existant conservé et ragréé	
<b>Étage</b>																			
<b>Agrandissement</b>																			
LIEN																			
214	MUSIQUE																		
215	CLASSE RESSOURCE																		
216	DÉPÔT																		
219	CLASSE																		
220	CLASSE																		
221	CLASSE																		
222	CLASSE																		
223	CLASSE																		
224	CLASSE																		
225	ESCALIER NO.4																		
226	CLASSE																		
227	CLASSE																		
228	W.C. FILLE																		
229	CONCIERGERIE/DÉPÔT																		
230	W.C. GARÇONS																		
231	W.C. FILLES																		
232	MECANIQUE																		
233	W.C. GARÇONS																		
234	W.C. FILLES																		
235	ESCALIER NO.3																		
236	CLASSE																		
237	CLASSE																		
	CORRIDOR																		

## PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

- 1.1 Portée de l'ouvrage**
- .1 Toutes les cloisons indiquées en colombages d'acier aux plans en colombages de 64, 92, 152 et 203 mm de profondeur (ou autres selon les besoins)
  - .2 Les retombées de plafond et bâtis divers.
  - .3 Tous les bâtis de murs extérieurs en colombage d'acier et gypse.
  - .4 Tout autre ouvrage en colombage indiqué aux dessins.
  - .5 Les bâtis requis pour les allocations prévus à la section 09 25 00.
- 1.2 Ouvrages connexes**
- .1 Maçonnerie Section 040500
  - .2 Menuiserie brute Section 062000
  - .3 Membrane auto-adhésive Division 7
  - .4 Isolant Division 7
  - .5 Portes et cadres en métal Section 081100
  - .6 Gypse, plâtre, suspensions et fourrures Section 092500

## PARTIE 2 – PRODUITS

- 2.1 Matériaux**
- .1 Ossature non porteuse composée de colombages profilés en " U", conforme à la norme ASTM C645-76, poteaux de 152, 92 mm ou 62 mm, en tôle d'acier laminé, électro-galvanisé selon la norme A-591 calibre 20; les poteaux doivent être conçus de façon qu'on puisse y visser les panneaux de gypse, et comporter des ouvertures pour canalisations, mi-perforées et disposées à 460 mm d'entraxe.
  - .2 Ossature pour murs extérieurs composée de colombages profilés en U, conforme à la norme CAN3-S136, galvanisé au zinc de désignation minimale Z 180 selon la norme A 525M, de 152 mm de profondeur x 41 mm de largeur x 1.024 mm d'épaisseur (calibre 18). Les colombages, profilés en U, lisses sablières, membrures de contreventement, rails supérieurs, solives d'acier, et autres moulures requises seront telles que les produits de Lightsteel Inc. ou équivalent approuvé par l'architecte. • En somme, tous les colombages de murs extérieurs montrés aux plans doivent être de calibre 18, ce qui modifie également toute annotation contraire à cet effet aux plans.
  - .3 Ossature de type CH telle que fabriquée par CGC ou équivalent approuvé posé à 600 mm c/c.
  - .4 Sablières supérieure et inférieure : conformes à la norme ASTM C645-76, de largeur appropriée à la dimension des poteaux. Sablière supérieure trouée tel que fabriquée par Edouard Beauchesne (1985) inc. avec jambes de 65mm et perforations à tous les 25mm c/c, trous d'une hauteur de 38mm permettent un mouvement vertical jusqu'à 25mm.
  - .5 Bande isolante : bande de liège caoutchouté, hydrofuge, auto-adhésive (sur une face), de 3 mm d'épaisseur, 12 mm de largeur, et de longueur requise.
  - .6 Vis à revêtement de cadmium d'une épaisseur minimale de 0.008 mm.

## PARTIE 3 – EXÉCUTION

- 3.1 Montage**
- .1 Poser les sablières sur le plancher et au plafond (ou au bas et haut des ouvertures), en les alignant avec précision et les fixer à 600 mm d'entraxe au plus.
  - .2 Poser en continuité les bandes isolantes entre les lisses/sablières aux jonctions dalles et poutres et murs en matériaux différents.

- .3 Découper les colombages d'acier en fonction des croix de contreventement de la charpente d'acier intégrées dans certains cloisons (voir plans de structure).
- .4 Dans le cas des murs extérieurs, installer sous la dalle de plancher ou sous la poutre de ceinture, une sablière trouée de façon à permettre le mouvement de la structure de plancher ou de toit.
- .5 Dans le cas des assemblages de murs extérieurs, utiliser sur la face extérieure des colombages un gypse de type hydrofuge pour utilisation extérieure (voir section 092500).
- .6 Poser les poteaux verticalement aux espacements indiqués aux plans et à 50 mm au plus de l'intersection des murs et de chaque côté des ouvertures et des angles. Fixer les poteaux dans les sablières supérieure et inférieure. Contreventer les poteaux de façon à assurer la rigidité de l'ossature, conformément aux instructions du fabricant.
- .7 Au montage, l'écart maximal admissible est de 1:1000.
- .8 Fixer les poteaux aux sablières inférieure et supérieure à l'aide de vis, de part et d'autre des cloisons (c'est-à-dire chaque côté des sablières)
- .9 Coordonner la pose des poteaux avec l'installation des canalisations d'utilité (fils, tuyaux). Poser les poteaux de façon à ce que les ouvertures soient bien alignées.
- .10 Coordonner la pose des poteaux avec celle des cadres de portes et de fenêtres et autres supports ou dispositifs d'ancrage destinés aux ouvrages prescrits dans d'autres sections.
- .11 Jumeler les poteaux (sur toute la hauteur de la pièce) de chaque côté des ouvertures dont la largeur est supérieure à l'entraxe prescrit pour les poteaux. Assembler les poteaux jumelés tout en laissant un jeu de 50 mm; pour ce faire, utiliser des agrafes ou autres dispositifs de fixation approuvés, placés à côté des pattes d'attache de l'ossature.
- .12 Poser les sablières au-dessus des baies des portes et des fenêtres et sous les allèges des fenêtres et des jours latéraux de façon à pouvoir y fixer les poteaux intermédiaires. Assujettir les sablières à chaque extrémité des poteaux, conformément aux instructions du fabricant. Poser les poteaux situés au-dessus et en dessous des baies en les espaçant de la même façon que les poteaux formant l'ossature murale et en utilisant le même mode de fixation
- .13 Poser des poteaux ou profilés de fourrure de 40 mm entre les poteaux principaux de façon à permettre la fixation des appareils sanitaires suspendus aux cloisons métalliques, tels les cuvettes de lavabos, les accessoires de salles de bains et autres appareils sanitaires y compris les barres d'appui et les porte-serviettes.
- .14 Poser des poteaux ou profilés de fourrure en acier entre les poteaux principaux de façon à permettre la fixation des boîtes de jonction pour les installations électriques ou autres.
- .15 À la tête des cloisons, installer des sablières trouées de façon que les charges de charpente ne soient pas transmises aux poteaux.
- .16 Poser des bandes calorifuges continues pour isoler les poteaux venant en contact avec des surfaces non calorifugées.
- .17 Poser deux cordons continus de produit insonorisant sur l'endos des poteaux et des sablières qui servent d'appui au pourtour des cloisons insonorisantes.

**FIN DE LA SECTION**